A vibrant illustration of a summer landscape. In the top left, a bright yellow sun with orange rays shines against a light blue sky. Several black birds are shown in flight across the sky. On the right side, a tall, green coniferous tree stands on a grassy hill. The background features rolling green hills under a clear blue sky.

GUIDE DU PARENT 2025

RÉCRÉ-O-CAMPS

CAMP DE JOUR DE
LA VILLE DE
MIRABEL

du 23 juin au 15 août

The logo for Mirabel, featuring a stylized 'M' composed of blue and dark blue geometric shapes, with a green swoosh underneath.

MIRABEL

MOT DE LA DIRECTION

Ce guide a été conçu pour vous fournir toutes les informations nécessaires sur le déroulement du camp, les activités proposées, les mesures de sécurité, les politiques et les procédures.

Il est destiné à répondre à toutes vos questions et à s'assurer que votre enfant profite pleinement de son expérience au camp de jour.

L'équipe du camp de jour de Mirabel

COORDONNÉES



450-475-8656

POSTE 4054

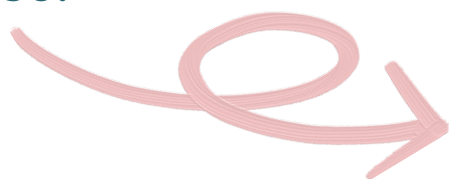


CAMP@MIRABEL.CA



NOTEZ BIEN

Nous vous informons que cette année, afin d'uniformiser nos camps de jour, les animateurs porteront un chandail de couleur mauve. Si vous souhaitez parler à un responsable, ils seront vêtis d'un chandail de couleur orange et les cheffes de camp de jour porteront le rose.



HORAIRE

Service de garde de **6 h 30 à 9 h**

Journée d'animation de **9 h à 16 h**

Service de garde de **16 h à 18 h**

Maintenant fiers membres
de l'association des camps
du Québec



Animateur



Responsable



Cheffe de camp

LA TROUSSE DU CAMPEUR

Assurez-vous que votre enfant ait tous les éléments suivants et ce, tous les jours. Le camp de jour n'est pas responsable des pertes, des bris et des vols.

NOUS RECOMMANDONS D'IDENTIFIER AU NOM DE L'ENFANT

TENUE VESTIMENTAIRE

- **Chapeau, casquette**
- **Souliers ou sandales de sport** (les gougounes et les crocs ne sont pas permis)
- **Vêtements selon la température**
- **Cheveux attachés**



JE METS DANS MON SAC

- **Crème solaire**
- **Costume de bain**
- **Serviette de plage**
- **Chasse-moustiques**
- **Vêtements de pluie**
- **Vêtements de rechange**



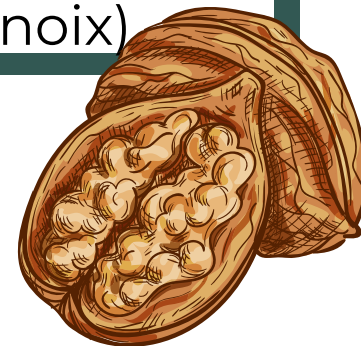
JE METS DANS MA BOÎTE À LUNCH

- **Un lunch froid** (nous recommandons de mettre un jus glacé ou un bloc réfrigérant pour en assurer la fraîcheur dans la boîte à lunch)
- **Bouteille d'eau**
- **Deux collations**



POLITIQUE ANTI-NOIX

Les noix et le beurre d'arachides sont interdits sur le site du camp de jour. Par mesure de sécurité, les aliments contenant des noix seront confisqués (Le Nutella contient des noix)



THÉMATIQUES

SEMAINE 1 - À LA CONQUÊTE DES ÉTOILES

(23 AU 27 JUIN)

FERMÉ LE 24 JUIN



SEMAINE 2 - LA GRANDE AVENTURE GLACIALE

(30 JUIN AU 4 JUILLET)

FERMÉ LE 30 JUIN



SEMAINE 3 - LES AVENTURIERS DE LA JUNGLE

(7 AU 11 JUILLET)



SEMAINE 4 - ROYAUME ENCHANTÉ
(14 AU 18 JUILLET)



SEMAINE 5 - LE MONDE IMAGINAIRE DE JOUET

(21 AU 25 JUILLET)



SEMAINE 6 - LE MONDE DE SAVEUR
(28 JUILLET AU 1ER AOÛT)



SEMAINE 7 - AU LABORATOIRE DE LA DÉCOUVERTE

(4 AU 8 AOÛT)



SEMAINE 8 - SOUS LE SOLEIL DE MIRABEL
(11 AU 15 AOÛT)



Code de vie

Nous voulons nous assurer que les enfants et leurs parents acceptent et mettent en pratique ces règles afin d'avoir un été sécuritaire et agréable pour tous.

J'adopte en tout temps une attitude respectueuse et un langage adéquat envers les autres enfants et l'équipe d'animation.

Je me conforme aux consignes demandées par tous les adultes; j'évite la violence verbale ou physique.

Je respecte les lieux et le matériel mis à ma disposition; je participe activement aux activités proposées.

Je laisse à la maison mes effets personnels (iPod, cellulaire, bijoux, jeux...).

SERVICE DE GARDE

Frais de retard après 16 h 15

Les frais de retard, qui sont de 10 \$ par tranche de 15 minutes, seront appliqués dès la première minute de retard. Une facture vous sera envoyée par courriel; le montant est payable par carte de crédit à même votre dossier familial dans Sportplus.



Lors du départ des enfants, le système du code secret permet de faciliter la gestion et d'accroître la sécurité. Au moment de l'inscription, vous avez fait le choix d'un code secret, c'est-à-dire d'un mot de passe comprenant un seul mot. Par exemple : Mouton. Nous exigerons que vous mentionniez le code lorsque vous viendrez chercher votre enfant durant la journée, à la fin de la journée aux autobus ou au service de garde. Il est de votre responsabilité de dire le code secret aux personnes de votre entourage qui viendront chercher votre enfant à votre place. Des procédures de vérification s'appliqueront si une personne n'a pas le code. Aucun moniteur ne peut laisser quiconque partir avec un enfant sans avoir effectué les vérifications nécessaires auprès des responsables.

Important

Ce code sera demandé tous les jours lors du départ de l'enfant.

*Cette procédure ne s'applique pas aux enfants qui ont l'autorisation de quitter seul.

TOP SECRET

Le code secret vous sera demandé à la table d'accueil.

L'enfant qui n'est pas inscrit au service de garde et dont le parent est en retard se joindra automatiquement à un groupe du service de garde.

Le retard du parent dont l'enfant est inscrit au service de garde débute lors de la fermeture du service de garde, soit à partir de 18 h.

Informations des sites

SECTEUR SAINT-AUGUSTIN

Lieux des écoles et des centres culturels

Numéros de téléphone des responsables

École Étoile-Filante
13919, rue des Saules, J7N 3G2

Pour communiquer avec la responsable
Étincelle : 438 451-4344

École des Blés-Dorés
13000, rue Pierre-Perrin, J7N 0W6

Pour communiquer avec le responsable
Skippy : 438 596-2457

SECTEUR SAINT-JANVIER

École Quatre-Vents
13815, rue Therrien, J7J 1J4

Pour communiquer avec le responsable
Pain : 438 451-4879

École de la Croisée des champs
13705, rue Lacroix, J7J 1X4

Pour communiquer avec la responsable
Raiponce : 438 596-2646

SECTEUR DOMAINE-VERT NORD

Centre culturel du Domaine-Vert Nord
17530, rue Jacques-Cartier, J7J 2A9

Pour communiquer avec la responsable
Cerise : 438 596-4198

SECTEUR SAINT-CANUT

Centre culturel Patrick-Lepage
9960, boulevard de St Canut, J7N 1K1

Pour communiquer avec les responsables
Clémentine : 438 596-2541
Indigo : 438 596-4199



INFO SANTÉ

Crème solaire

Nous vous invitons à mettre de la crème solaire à votre enfant le matin avant l'arrivée au camp de jour.

Épipen

Si votre enfant possède un Épipen, assurez-vous qu'il puisse le porter en tout temps sur lui à l'aide d'un petit sac attaché à la taille. Prenez note que si votre enfant a oublié son Épipen le matin, il sera retourné à la maison dans le but d'assurer sa sécurité.

Questionnaire général et santé de votre enfant

N'oubliez pas de remplir, avant le début du camp, le formulaire de santé pour votre enfant qui se trouve dans le dossier familial que vous avez utilisé lors de l'inscription. Nous demandons des informations sur l'état de santé et le code secret.

Procédure en cas de retard ou d'absence

Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent, assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir. La direction du camp de jour n'effectue pas d'appel de vérification en cas d'absence de votre enfant.

Les poux

Tout enfant chez qui nous détecterons des poux sera invité à retourner à la maison et il ne pourra revenir au camp qu'après avoir reçu un traitement et seulement lorsque la situation sera entièrement rétablie.



Enfant malade ou blessé

Vous devez prévoir un plan B pour venir chercher votre enfant au camp de jour si nous vous appelons pour vous informer que votre enfant est malade ou blessé.

La Ville de Mirabel ne se porte pas responsable des risques inhérents pouvant survenir au camp de jour (ex. : piqûre d'insectes, poux, herbe à puce, etc.) ***

POLITIQUE DE MESURES DISCIPLINAIRES

La Ville de Mirabel se réserve le droit d'exclure un enfant qui adopte des comportements violents envers un membre du personnel, un autre enfant ou lui-même, ou qui présente un grave problème de conduite. De même, la Ville se réserve le droit d'expulser un enfant fugueur nuisant à sa sécurité ou à celle des membres de son groupe et du personnel. Le remboursement se fera au prorata du nombre de semaines non utilisées.

EN CAS DE MAUVAISE CONDUITE ET/OU DE NON-RESPECT DES RÈGLEMENTS, VOICI LES PROCÉDURES QUI SERONT SUIVIES :

- 1- Avertissement verbal à l'enfant et appel aux parents.
- 2- Avertissement écrit (une lettre qui devra être signée par le parent).
- 3- Suspension d'un à trois jours de l'enfant sera appliquée selon la gravité de la situation. L'enfant et le parent devront être rencontrés avant la réinsertion au camp de jour.
- 4- Renvoi de l'enfant.

IL EST À NOTER QUE SELON LA GRAVITÉ DU GESTE, LA VILLE DE MIRABEL SE RÉSERVE LE DROIT D'OMETTRE UNE OU PLUSIEURS ÉTAPES.

Informations supplémentaires


POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET MODIFICATION A UNE INSCRIPTION

La Ville de Mirabel accorde un remboursement et/ou accepte une modification à une inscription aux parents présentant une **preuve jugée pertinente** démontrant que **la situation est hors de leur contrôle** telle que : rapport médical, perte d'emploi, ordre de la cour, attestation de l'employeur certifiant une modification de la période de vacances et déménagement. Dans ces cas-ci, des frais de gestion de 15 % seront retenus pour les semaines de camp annulées et/ou modifiées à celui demandant le remboursement ou une modification, sauf s'il s'agit d'un service ayant été annulé par la Ville elle-même.

IMPORTANT

Pour assurer une expérience positive et sécuritaire à l'ensemble des campeurs, tout comportement nuisant au bon fonctionnement du camp pourrait entraîner l'exclusion de l'enfant du programme.

Par ailleurs, l'inscription au programme d'accompagnement ne soustrait pas l'enfant au respect des règlements du camp de jour ni à la politique comportementale en vigueur.

 Sur présentation d'un rapport médical attestant l'incapacité de l'enfant à fréquenter le camp de jour, un remboursement pourra être effectué moyennant des frais de gestion de 5 \$.

Politique de changement de groupe

Pour une raison de logistique en lien avec le taux d'inscription, aucune demande de changement de groupe ou de jumelage avec des amis ou membres de la famille ne sera acceptée ainsi qu'aucun transfert d'inscription ne pourra être effectué par le parent. Cette politique s'applique pour les groupes des camps, les groupes du service de garde et les groupes de transport en autobus.

INFO-PARENT

Un petit journal sera envoyé toutes les semaines par courriel pour vous informer des activités passées et à venir. Il vous informera sur des trucs à ne pas oublier et sur les activités spéciales qui auront lieu durant la semaine.